

Procès Verbal du conseil municipal

Séance du 12 avril 2024 à 20 H 30

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 avril à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune de les Authieux sur Calonne convoqué le 28 mars 2024 réuni à la mairie, sous la présidence de Mme FESQUET Christelle, Maire.

Etaient présents : M LEBEL Thomas, M AMAURY Jacques, M HAMM Alain, M GARNAULT Fernand, Mme HOUEL Florence, Mme BOIREAU Sandra, Mme CASSE Jocelyne, M VERSAVEL Antoine, M ROBERGE Olivier.

M AMAURY a été élu secrétaire de Séance

Le quorum étant atteint la réunion peut débuter.

COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2023

Madame le Maire présente le compte administratif identique au compte de gestion 2023

Fonctionnement :

- Dépenses	146 473,25 €
- Recettes	178 252,72 €
- Résultat de l'exercice	31 779,47 €
- Excédent de 2022 reporté	209 825,21 €
Excédent cumulé au 31/12/2023 en fonctionnement	241 604,68 €

Investissements :

- Dépenses	32 532,54 €
- Recettes	11 319,88 €
- Résultat de l'exercice	- 21 212,66 €
- Excédent reporté 2022	38 190,57 €
Excédent cumulé au 31/12/2023 en investissement	16 977,91 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ses membres présents d'accepter le Compte administratif et le Compte de Gestion 2023.

Affectation des résultats

Madame le Maire qu'il y a des restes à réaliser pour un montant de 15 000,00 € et propose donc d'affecter les résultats comme suit :

- Excédent de fonctionnement reporté : + 241 604,68 €

- Excédent d'investissement reporté : + 16 977,91 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter :

- Excédent de fonctionnement reporté : + 241 604,68 €
- Excédent d'investissement reporté : + 16 977,91 €

BUDGET PRIMITIF 2024

Fonctionnement :

Dépenses :

- Chapitre 011 Charges à caractère général	86 281,87 €
- Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés	63 500,00 €
- Chapitre 014 Atténuations de produits	5 611,00 €
- Chapitre 023 Virement à la section d'investissement	204 537,50 €
- Chapitre 65 Autres charges de gestion courantes	45 513,00 €
- Chapitre 66 Charges financières	410,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	405 853,37 €

Recettes :

- Chapitre 002 Résultat reporté 2023	241 604,68 €
- Chapitre 70 Produits des services, du domaine et ventes	680,00 €
- Chapitre 73 Impôts et taxes	17 500,00 €
- Chapitre 731 Fiscalité Locale	110 000,00 €
- Chapitre 74 Dotations et participations	29 068,69 €
- Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	7 000,00 €
Total des recettes de fonctionnement	405 853,37 €

Investissements :

Dépenses :

- Chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00 €
- Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	3 170,00 €
- Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées	2 500,00 €
- Chapitre 21 Immobilisations corporelles	245 416,84 €
Total des dépenses d'investissement	252 086,84 €

Recettes :

- Chapitre 21 Virement de la section de fonctionnement	204 537,50 €
- Chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserves	10 021,43 €
- Chapitre 13 Subventions d'investissement	20 000,00 €
- Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilés	550,00 €
- Chapitre 001 Résultat reporté 2023	16 977,91 €
Total des recettes d'investissement	252 086,84 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le Budget Primitif 2024 à l'unanimité de ses membres présents.

Taux 2024

Mme le Maire propose de reconduire en 2024 à savoir 22,22 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties et 37,10 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 5,61 % sur la taxe d'habitation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide d'appliquer pour l'année 2024 les taux suivants aux impôts directs locaux :
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 37,10 %,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 22,22 %,
- Taxe d'habitation : 5,61 %.

Subventions

NOM ASSOCIATION	MONTANT
CONFRERIE DE CHARITE	400,00 €
FNACA	50,00 €
HARMONIE MUSICALE	50,00 €
LES AUTHIEUX S'ANIMENT	400,00 €
REFUGE ANIMAL AUGERON	303,60 €
SOUVENIR Français	100,00 €
ADMR	80,00 €
FONDATION DU PATRIMOINE	50,00 €
ASTA	100,00 €
LES RESTOS DU CŒUR	100,00 €
MJC PLV	50,00 €
COMICE AGRICOLE	150,00 €
BLANGY EN VIE	200,00 €
TOTAL	2 033,60 €

Affaires diverses

La chasse aux œufs est prévue le 1^{er} avril 2024.

La séance est levée à 22 heures 30.

Mme le Maire,
Christelle FESQUET

